

VILLE DE COURCELLES-LES-LENS

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)



DATE DE PRÉSENTATION DU PROJET : Avril 2020

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE PORTEUSE DU PROJET : La ville de Courcelles-les-Lens

NOM ET PRÉNOM DU CORRESPONDANT : Madame LABOURE Angéla

FONCTION : Directrice du Service Education, Enfance, Jeunesse et Sports

ADRESSE : Hôtel de Ville, Rue des Poilus 62970 COURCELLES LES LENS

TÉLÉPHONE : 03.61.19.74.00

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : a.laboure@courcelles-les-lens.fr

PÉRIMÈTRE ET PUBLIC DU PEDT :

TERRITOIRE CONCERNÉ : la ville

PUBLIC CONCERNÉ :

- ✓ Niveau maternelle (entre 3 ans et 5 ans) : 373
- ✓ Niveau élémentaire : 641
- ✓ Niveau secondaire : 467

MODALITÉS D'INFORMATION DES FAMILLES :

- ✓ Au sein des écoles ;
- ✓ Au Service Enfance, Jeunesse et Sports en mairie ;
- ✓ A la bibliothèque ;
- ✓ Au sein des associations participantes ;
- ✓ Sur le site internet de la ville et la page facebook de la ville ;
- ✓ Panneaux d'affichage

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRES CONCERNÉS :

| ETABLISSEMENTS | TOTAL |
|----------------------------|--------------|
| Ecoles maternelles | 3 |
| Ecole élémentaires | 3 |
| Etablissements secondaires | 1 |

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE CONCERNÉS :

- ✓ Groupe scolaire Paul Sion
- ✓ Ecoles maternelles : Condorcet et Delaby
- ✓ Ecoles primaires : Cloez et Salengro

PÉRIODES DE LA JOURNÉE ET/OU DE LA SEMAINE CONCERNÉES PAR LE PEDT :

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|--|------------------------------|------------------------------|-----------------|------------------------------|------------------------------|
| Ecoles maternelles Condorcet et Delaby | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 | | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 |
| Groupe scolaire Sion maternelle et élémentaire | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 | | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 | 8h30 – 11h30 13h30 –16h30 |
| Ecole Cloez | 8h45 – 11h45 13h45 –16h45 | 8h45 – 11h45 13h45 16h45 | | 8h45 – 11h45 13h45 –16h45 | 8h45 – 11h45 13h45 –16h45 |
| Ecole Salengro | 8h45 – 11h45 13h45 –16h45 | 8h45 – 11h45 13h45 16h45 | | 8h45 – 11h45 13h45 –16h45 | 8h45 – 11h45 13h45 –16h45 |

DURÉE DU PEDT : 3 ans

ÉTAT DES LIEUX :

Les actions mises en place par la municipalité :

La municipalité s'est engagée, au travers d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF, à mettre en place des actions éducatives, de loisirs et de prévention à destination de l'enfance et de la jeunesse. La commune est également signataire d'une charte de qualité des Accueils Collectifs de Mineurs associant la CAF, la MSA et le Département.

De plus, dans le cadre de la politique ville, la municipalité possède un Programme de Réussite Educative.

De la même manière que le déploiement d'un médiateur social sur le quartier prioritaire pour accompagner les familles en difficulté ou en rupture avec la société.

1. Le service enfance jeunesse et sports situé à l'hôtel de ville, comprend:

-Un accueil périscolaire :

Dans les écoles maternelles Delaby, Condorcet et le groupe scolaire Paul Sion.

Pour les écoles Cloez et Salengro, un accueil périscolaire est ouvert à la salle municipale Gilles Rollez.

Il est ouvert de 7h jusqu'à l'entrée en classe et dès la fin des cours soit 16h30 ou 16h45 jusque 18h30.

-Un accueil de loisirs sans hébergement les mercredis :

-Centre de la Petite Enfance pour les moins de 6 ans.

- Gilles Rollez pour les plus de 6 ans

Les horaires d'ouverture : 9h/ 17h avec une garderie à partir de 7h et jusque 18h30. Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée.

Un service de restauration à la salle des Fêtes Marcel Couture est proposé.

-Pendant les vacances scolaires :

Ecole Salengro pour les 6/11 ans : 244 places

Centre de la Petite Enfance pour les 3/6 ans : 80 places

Depuis octobre 2019 les ados 12/17 ans sont accueillis aux espaces modulaires : 54 places

Les enfants sont accueillis à la journée uniquement. Un service de restauration est proposé à la salle des fêtes Marcel Couture pour les 6/17 ans et au centre de la petite enfance pour les 3/6 ans.

Un CAJ ouvert le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 17h hors vacances scolaires. Cependant à ce jour il n'y a pas de fréquentation. Pendant les vacances scolaires, celui-ci fonctionne de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Le Service des Sports avec son complexe sportif situé rue du 19 mars 1962 :

-Accueille les scolaires primaires et collège.

-Organise des activités sportives pour les familles avant toutes les vacances scolaires, le samedi intitulé « Sport famille ».

- Ecole Municipale de Sport le mercredi et le samedi matin.

II. La médiathèque située 1 rue Paul Baudin qui va déménager prochainement Rue Louis Blanc.

Elle a pour objectif principal l'accès à la culture par le biais des livres, expositions et animations en fonction de différents thèmes, temps de contes. Un espace numérique permet de faire découvrir les nouvelles technologies. Elle travaille en partenariat avec le service jeunesse, les écoles, l'EHPAD, le pôle emploi, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin,...

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES : Accueil Collectif de Mineurs :

➤ *Besoins répertoriés :*

L'état des lieux des structures met en évidence l'existence :

- ✓ D'activités sportives diverses proposées par le service des sports et par les associations de la commune.
- ✓ D'aide aux devoirs proposées par des associations locales.

Cependant les activités existantes manquent de coordination entre elles en termes d'objectifs et de moyens.

ATOUTS DU TERRITOIRE ET LEVIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PEDT :

Les atouts majeurs de la municipalité en termes de moyens humains et locaux sont :

➤ *Les locaux :*

- ✓ Le Complexe Sportif
- ✓ La Gare d'eau
- ✓ Un espace multimédia
- ✓ Une médiathèque municipale

- *Les moyens humains :*
 - ✓ 1 éducateur sportif
 - ✓ Des animateurs employés pour le temps de cantine et pour les activités péri et extrascolaires rattachés au service jeunesse.

CONTRAINTES DU TERRITOIRE ET MODALITÉS DE PRISE EN COMPTE DE CES CONTRAINTES DANS LES PEDT (EX : TRANSPORTS SCOLAIRES) :

Le revenu médian mensuel est faible, en effet, les courcellois sont moins aisés que les habitants de la région et de la France. Il faut noter un taux de pauvreté de 23,2% en 2017. Seulement 32% des foyers fiscaux courcellois sont imposables contre 44% en région et 43% en France (données INSEE 2016). Enfin, 53% de la population est couverte pour une allocation familiale. En prenant en considération ces données, la commune a mis en places des tarifs applicables en fonction des ressources et dégressif dès lors qu'il y a plus d'un enfant dans le foyer.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS DU PEDT PARTAGÉS PAR LES PARTENAIRES :

L'objectif général est de « favoriser l'égal accès de tout les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, aux loisirs éducatifs qui contribuent à développer la curiosité intellectuelle, et renforcent le désir d'apprendre ».

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- ✓ Proposer des activités de qualité et non occupationnelles
- ✓ Adapter ces activités pour les rendre accessibles à tous les enfants
- ✓ S'adapter aux capacités psychomotrices des enfants, selon les âges
- ✓ Accompagner les enfants dans la découverte de nouvelles activités de façon ludique et récréative
- ✓ Favoriser la notion de plaisir et de détente à travers l'activité choisie
- ✓ Respecter le rythme des enfants (en prenant en considération leur état de fatigue)

EFFETS ATTENDUS (CONNAISSANCES, COMPÉTENCES, COMPORTEMENTS) :

Placer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la table pour développer des actions éducatives, sportives et culturelles auprès des jeunes.
Chacun à sa place et selon ses compétences apportera sa connaissance pour proposer et développer de nouvelles activités aux jeunes de la ville.

ARTICULATION DU PEDT AVEC LES DISPOSITIFS EXISTANTS :

- ✓ Avec la Convention Territoriale Globale
- ✓ Le programme de réussite éducative
- ✓ Le plan mercredi

ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PEDT :

La commune propose un panel d'activités aux enfants :

- ✓ Panel d'activités ludiques (activités manuelles, jeux de société, peinture, petits jeux intérieurs et extérieurs, temps de lecture, jeux libres pour les enfants en maternelle : poupées, voitures...)
- ✓ Initiations sportives et découverte de nouvelles pratiques
- ✓ Ateliers et expériences créatives les mercredis

- ✓ Animations offrant la découverte culturelle au-delà de la ville

PARTENAIRES DU PROJET :

Partenaires institutionnels :

- ✓ L'Education Nationale
- ✓ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- ✓ La Caisse d'Allocations Familiales
- ✓ L'Etat

Structure de pilotage :

Composition de la structure de pilotage :

- ✓ **Monsieur CARDON** : Maire
- ✓ **Madame LABOURE** : Directrice Générale des Services
- ✓ **Monsieur MATICHARD** : Inspecteur de l'Education Nationale
- ✓ **Madame DESREMAUX** : déléguée du préfet pour l'état
- ✓ **Madame BOUVET** : Adjointe Education et Enfance
- ✓ **Les directeurs** des écoles de la ville
- ✓ **La Caisse d'Allocations Familiales**

COORDINATION DU PROJET ASSURÉ PAR :

- ✓ Mme LABOURE Angéla : Directrice Générale des Services. Responsable directe du service Enfance, Jeunesse et Sports
Rue des Poilus
62970 COURCELLES LES LENS
☎ : 03.61.19.74,00
a.laboure@courcelles-les-lens.fr

MODALITÉS DE PILOTAGE :

Organisation d'un comité de pilotage une fois l'an afin d'établir la programmation des actions et en évaluer les impacts sur le public cible.

Il s'agira ensuite de coordonner les actions afin de donner une cohérence d'animations sur le territoire.

ÉLÉMENTS PRÉVUS DANS LE BILAN/ÉVALUATION DU PROJET :

PÉRIODICITÉ : au moins deux fois dans l'année pour procéder à l'évaluation et à l'ajustement

INDICATEURS RETENUS :

- ✓ Indicateurs quantitatifs : nombre d'inscrits, de participants
- ✓ Indicateurs qualitatifs : la qualité des activités proposées par les intervenants, le retour des familles

MODALITÉS DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ET DE MODIFICATION PAR AVENANT : annuel

SIGNATAIRES DU PROJET :

| | | |
|---|---|--|
| Le Maire, Bernard CARDON | L'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur MATICHARD | Les Directeurs des écoles maternelles et groupe scolaire, Mmes DECLERCQ, FLEURY et MOSTOWYJ |
| Les Directeurs des écoles primaires, Mrs FREMAUX et PELLERIN | La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, | La Caisse d'Allocations Familiales, |